

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 032-213204548-20250407-D_20250404-DE

Séance du 07 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Le Premier Adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BARASZ Olivier, Mme KOVACICEK Corinne, M. LATAPIE Jean-Luc, Mme LE TALLEC Sophie, M. PAU André

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. ANTAJAN-BERNADOT Joris

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
02 avril 2025

Date d'affichage
02 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme LE TALLEC Sophie

09 avril 2025
et publication du
09 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur PAU, Premier Adjoint, après le vote du compte financier unique 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	11 857,86
- un excédent reporté de :	113 373,65
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	125 231,51
- un excédent d'investissement de :	16 971,21
- un excédent des restes à réaliser de :	1 851,23
Soit un excédent de financement de :	18 822,44

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	125 231,51
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	125 231,51
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	16 971,21

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TRAVERSERES

Le Maire, BARASZ Olivier

le(s) secrétaire(s) de séance

